



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2017-2018

TS/JCS

P.V. SECS 38

Commission de la Santé, de l'Égalité des chances et des Sports

Procès-verbal de la réunion du 03 juillet 2018

Ordre du jour :

1. 7160 Projet de loi sur la déclaration obligatoire de certaines maladies dans le cadre de la protection de la santé publique et modifiant :
 1. la loi modifiée du 29 avril 1983 concernant l'exercice des professions de médecin, de médecin-dentiste et de médecin-vétérinaire ;
 2. la loi modifiée du 16 juillet 1984 relative aux laboratoires d'analyses médicales ;
 3. la loi modifiée du 16 janvier 1990 relative aux dispositifs médicaux ;
 4. la loi modifiée du 8 juin 1999 relative au Collège médical ;
 5. la loi du jj/mm/aaaa sur les conditions d'hygiène et de salubrité relatives à la pratique des techniques de tatouage par effraction cutanée, du perçage, du branding, cutting, ainsi que du bronzage UV- Rapporteur : Madame Cécile Hemmen

- Présentation et adoption d'un projet de rapport
2. 7277 Projet de loi portant approbation de la Convention de coopération entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Royaume de Belgique en matière de médicaments et de produits de santé, fait à Luxembourg, le 17 janvier 2018

- Désignation d'un Rapporteur
3. 7286 Projet de loi autorisant l'État à participer au financement des travaux de construction du « Südspidol »
- Rapporteur : Madame Taina Bofferding

- Présentation et adoption d'un projet de rapport
4. Divers

*

Présents : Mme Taina Bofferding, M. Georges Engel, M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, Mme Cécile Hemmen, Mme Françoise Hetto-Gaasch, M. Alexander Krieps, Mme Josée Lorsché, M. Edy Mertens

Mme Lydia Mutsch, Ministre de la Santé

M. Laurent Zanotelli, du Ministère de la Santé
M. Laurent Jomé, du Ministère de la Santé

Dr Jean-Claude Schmit, directeur de la Santé

Mme Tania Sonnetti, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Sylvie Andrich-Duval, Mme Nancy Arendt, M. Marc Baum, Mme Claudia Dall'Agnol, Mme Martine Mergen

M. Fernand Kartheiser, observateur délégué

*

Présidence : Mme Cécile Hemmen, Présidente de la Commission

*

1. 7160 **Projet de loi sur la déclaration obligatoire de certaines maladies dans le cadre de la protection de la santé publique et modifiant :**
1. la loi modifiée du 29 avril 1983 concernant l'exercice des professions de médecin, de médecin-dentiste et de médecin-vétérinaire ;
 2. la loi modifiée du 16 juillet 1984 relative aux laboratoires d'analyses médicales ;
 3. la loi modifiée du 16 janvier 1990 relative aux dispositifs médicaux ;
 4. la loi modifiée du 8 juin 1999 relative au Collège médical ;
 5. la loi du jj/mm/aaaa sur les conditions d'hygiène et de salubrité relatives à la pratique des techniques de tatouage par effraction cutanée, du perçage, du branding, cutting, ainsi que du bronzage UV

Suite à une brève présentation du projet de rapport, ce dernier est approuvé à l'unanimité des membres présents.

La commission propose comme temps de parole le modèle de base.

2. 7277 **Projet de loi portant approbation de la Convention de coopération entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Royaume de Belgique en matière de médicaments et de produits de santé, fait à Luxembourg, le 17 janvier 2018**

Madame la Présidente de la Commission est désignée Rapportrice du projet de loi sous examen.

Un projet de rapport est à préparer pour la prochaine réunion.

3. 7286 **Projet de loi autorisant l'État à participer au financement des travaux de construction du « Südspidol »**

Suite à une brève présentation du projet de rapport, ce dernier est approuvé à l'unanimité des membres présents.

La commission propose comme temps de parole le modèle de base, tout en prévoyant d'accorder un temps de parole de 5 minutes supplémentaires à Madame la Rapportrice.

4. Divers

Aucun point divers n'est abordé.

Le Secrétaire-Administrateur,
Tania Sonnetti

La Présidente de la Commission de la Santé, de l'Egalité
des chances et des Sports,
Cécile Hemmen